

**Ministerial Conference on Fisheries Cooperation among African States
Bordering the Atlantic Ocean**



Executive Secretariat

REPORT OF THE MEETING OF MINISTERS

10TH ORDINARY SESSION OF ATLAFCO

**ABIDJAN, COTE D'IVOIRE,
28 August 2018**

Summary

I.	Opening Ceremony.....	2
II.	Agenda.....	3
III.	Report of the President of the Conference.....	3
IV.	Consideration and adoption of the Experts Meeting report.....	4
V.	Status of the Convention.....	4
VI.	Follow-up to the recommendations of the 9th Session of the Conference.....	4
	Improving the functioning of the Secretariat.....	4
	Expanding its partnership.....	4
	Communication.....	4
VII.	Statements by Heads of Delegations.....	5
VIII.	Place of the next Session.....	6
IX.	Motion of thanks.....	6
X.	Closing of the meeting.....	6
	Annex I: LIST OF PARTICIPANTS.....	7
	Annexe II : DECLARATION OF ABIDJAN.....	11
	1. The fight against illegal, unreported and unregulated fishing (IUU).....	12
	2. The principle of sustainable use of marine living resources.....	12
	3. Strengthening ATLAFCO.....	12
	4. The consolidation of the “African Voice”.....	12
	Annex III: SPECIAL MOTION OF THANKS.....	13
	Annex IV: SPEECHES.....	14
	Opening speech.....	14
	Speech of JAPAN.....	18
	Speech of Senegal.....	20
	Speech of Angola.....	24

I. Opening Ceremony

1. The 10th Ordinary Session of the Conference of Ministers on Fisheries Cooperation among the African States bordering the Atlantic Ocean (ATLAFCO) held in Abidjan, Côte d'Ivoire, on August 28, 2018 at the invitation of the Government of Côte d'Ivoire. The session was preceded by a meeting of experts held on August 26 and 27, 2018.
2. Representatives of the following countries participated in the Meeting: Angola, Benin, Cameroon, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Congo, Democratic Republic of Congo, Gabon, Gambia, Ghana, Guinea, Guinea-Bissau, Equatorial Guinea, Liberia, Morocco, Mauritania, Nigeria, Sao Tome and Principe, Senegal, Sierra Leone, and Togo.
3. The representatives of Namibia did not attend the meeting.
4. Representatives of the African Union / Inter African Bureau for Animal Resources(AU-IBAR), the Sub-Regional Fisheries Commission (SRFC), the Fisheries Committee for the West-Central Gulf of Guinea (FCWC), the Regional Fisheries Commission of the Gulf of Guinea (COREP), the International Commission for the Conservation of Atlantic Tunas (ICCAT), the Intergovernmental Organization for Information and Cooperation for the Marketing of Fishery Products in Africa (INFOPECHE), African Confederation of Artisanal Fisheries Professional Organizations (REPAO), the Confederation of African Artisanal Fisheries Organizations (CAOPA), the West African Association for the Development of Artisanal Fisheries (WADAF), the Grouping of African Maritime Training Institutes (REFMA), the African Network of Women in Fisheries (RAFEP), the Japan Fisheries Agency, the Overseas Fishery Cooperation Foundation (OFCF), the Advisory Committee on Long Distance Fisheries (LDAC),the European Commission, Economic Community of West African States(ECOWAS) and International Seafood Sustainability Foundation (ISSF attended the meeting as observers.
5. The list of participants is attached in **Annex I**.
6. The opening ceremony was chaired by Mr. **Kobenan Kouassi ADJOUANI**, Minister of Animal and Fishery Resources of the Republic of Côte d'Ivoire and Chairman of ATLAFCO.
7. He first wished on behalf of the President of the Republic of Côte d'Ivoire, welcome to all participants. He then reiterated the importance of the fisheries sector for African countries, particularly for its Atlantic region and the threats it faces, in particular IUU fishing, calling for more sustained regional cooperation.
8. He then congratulated and expressed the satisfaction of the Conference to the Executive Secretariat of ATLAFCO for the remarkable progress made, making this organization a center of interest for many external parties that weigh on the international level.

9. He recalled that all activities undertaken by ATLAFCO contribute to the implementation of the document "**Policy Framework and Reform Strategy for the Fisheries and Aquaculture Sector**".
10. He finally proposed some actions of a new and global vision allowing an innovative regional integration to reinvigorate the ATLAFCO, and make of the fishing sector a privileged lever of socio-economic development of the whole region.

II. Agenda

11. The Conference adopted the Agenda below:

- Opening of the Meeting;
- Adoption of the agenda ;
- Report of the President of the Conference;
- Consideration and adoption of the Experts Meeting report;
- Statements by heads of delegations;
- Place of the next Session;
- Adoption of the final report of the Session;
- Closing of the meeting.

12. While agreeing to extend the mandate of the current Bureau, with the Chairmanship of Côte d'Ivoire, the Conference decided to entrust Guinea with the chairmanship of the next whose other members will be appointed on the occasion of a next meeting, the date of which will be agreed upon by the outgoing President and the incoming President.

III. Report of the President of the Conference

13. The president reported on the various actions taken in the follow-up to the recommendations of the 9th Session. He informed the Conference of the initiatives taken in the context of the revitalization of ATLAFCO through the presentation made by the Executive Secretary of ATLAFCO.

14. He also informed the Conference of all the steps taken to promote the objectives of ATLAFCO and their realization. He thanked the Member States and the various partners for their collaboration, as well as the secretariat of ATLAFCO for the efforts deployed in the implementation of the action plan.

15. At this session, the Ministers discussed the results of the activities carried out, the prospects for joint cooperation to be established and a work plan for the next two years.

16. The Conference also praised the transparency in the administrative and financial management of ATLAFCO, a guarantee of credibility for the technical and financial partners.

IV. Consideration and adoption of the Experts Meeting report

17. The Conference considered the report of the expert meeting held on 26 and 27 August 2018 in Abidjan. While expressing its congratulations to the experts for the quality of their work, it unanimously adopted the report presented to the appreciation of its members.
18. The Conference wished to present to the Executive Secretariat its congratulations for all the progress made by ATLAFCO.

V. Status of the Convention

19. The Secretariat of ATLAFCO reported on the status of the Regional Convention on Fisheries Cooperation among African States bordering the Atlantic Ocean, signed in Dakar in July 1991.
20. The Conference noted that 15 Member States have taken the necessary steps to accede to or ratify the Convention. It congratulated **Sao Tome and Principe**, as well as **the Gambia** and **Liberia** for their accession to the Convention. It then urged all member states that have not yet done so to deposit their instruments of acceptance, approval or accession to the Convention.

VI. Follow-up to the recommendations of the 9th Session of the Conference

Improving the functioning of the Secretariat

21. The Conference noted the progress made to improve the functioning of the Secretariat and welcomed the initiatives taken in this direction.
22. The Conference reiterated its request to the Member States for more involvement in the actions advocated, inviting them to enrich the initiatives of the Conference by their proposals.

Expanding its partnership

23. In this regard, the Conference expressed its satisfaction with the actions undertaken by the Secretariat to diversify its technical and financial partnerships.

Communication

24. The Conference noted, through the actions undertaken by the Secretariat, the desire to ensure wider dissemination of its activities. The Secretariat has gradually begun to establish an internal structure dedicated to communication, regularly informing Member Countries, as well as its partners, of all activities, actions or measures undertaken within the framework of its mandate.
25. The recruitment of a webmaster in 2016, the regular updating of its web-site, or the publication of an information bulletins in electronic format, are part of the

setting up of this device to keep the Member States and the public informed and associated at all times with the internal and external activities of the Conference.

26. These measures can only reinforce the position of the ATLAFCO at the regional level, in view of the strategic stakes which notably represent the concerted positions taken by the Member States in terms of the protection and exploitation of the resource, alongside the defending their common interests.
27. Furthermore, the Conference was informed of the situation of Member States' contributions to the "Regional Fisheries Development Fund ". It notes the non-payment by several Member States of the floor amounts. It therefore calls on the States concerned to regularize their situation.
28. The Conference took note of the Action Plan for the years 2019-2020, whose activities include, in addition to the strategic axes identified in the previous action plan, a new axis relating to 'Maritime Safety and Security'.
29. While recognizing the value of this action plan for the promotion of regional fisheries cooperation, the Conference adopted it and invited the Secretariat to make all the necessary arrangements to ensure the financing.

VII. Statements by Heads of Delegations

30. The Conference heard the statements of several Heads of Delegation.
(Speeches attached to this report)
31. On the occasion of their statements, the Heads of Delegations wished, on the one hand, to thank and congratulate Côte d'Ivoire for the welcome extended to them and for the perfect organization, and secondly, Morocco for its constant support for the strengthening of this Institution, proof of its commitment to an active South-South cooperation.
32. Member States reaffirmed their adhesion to the objectives of the Conference and their commitment to work to make fisheries a regional economic integration sector on the basis of sustainable management.
33. At the end of its deliberations, the meeting adopted the "Declaration of Abidjan" which reflects the common will of the Member States, to make the fisheries sector a lever capable of boosting the economies of the countries of the Region on the basis of rational and sustainable exploitation of marine resources.
34. The ‘Declaration of Abidjan’ attached in Annex II
35. Representatives of regional, sub regional and international organizations, as well as technical and financial partners, reiterated their willingness to continue to collaborate with the Conference in the implementation of its recommendations and decisions.

36. The President expressed his gratitude to the various speakers for the commitment they had shown in their cooperation with the Conference.

VIII. Place of the next Session

37. The Conference gratefully accepts the proposal of Guinea and Mauritania to host the Eleventh Session of the Ministerial Conference.

IX. Motion of thanks

38. A motion of thanks was read on behalf of Ministers and heads of delegations present to His Excellency **Alassane Dramane OUATTARA**, President of the Republic of Côte d'Ivoire and all its government for quality of the welcome, the stay and the optimal working conditions offered so that the 10th Session of the Conference of Ministers of ATLAFCO is a success.

39. The motion of thanks is attached in **Annex II**

I- Adoption of the final report of the Session

40. The Conference adopted the present report, including the declarations and recommendations contained therein.

X. Closing of the meeting

41. The Tenth Session of the Conference was declared closed on 28 August 2018 at 13.30.

Annex I: LIST OF PARTICIPANTS

N°	Pays	Nom et Prénom	Titre	E-mail
MINISTRES ET CHEFS DE DELEGATION				
1	ANGOLA	Dr Mário FELIZ	Ambassadeur	mdlsardinha@gmail.com
2		Mme Maria de Lourdes SARDINHA	Directrice des pêches	mdlsardinha@gmail.com
3		Mme Makamua KINKELA	2 ^{ème} Secrétaire/ Ambassade	nadykinkek@yahoo.com
4	BENIN	Mr Djaouga Mamadou BOUBACAR	Conseiller Technique à la Promotion de l'Elevage et de la Pêche (CTPEP)	kasseau@yahoo.fr
5		Mr Gangbazo HERMAN	Chef Service Aménagement et Gestion des Pêcheries à la Direction des Pêches)	kasseau@yahoo.fr
6	CABO VERDE	Mr. Júlio Herbert LOPES	Ministre Adjoint du Premier Ministre pour l'Intégration Régionale	julio.herbert@palgov.gov.cv ; lara.santos@palgov.gov.cv
7		Mr Carlos Alberto Evora ROCHA	Directeur National de l'Economie	carlosevora50@gmail.com
8	CAMEROUN	Dr Chintoue SANATOU NJIKAM	Ministre plénipotentiaire/ Ambassade	chintoue@yahoo.fr
9		Dr Emma BELAL	Directeur des pêches	belalemma@yahoo.fr
10	CONGO	Mr Henri DJOMBO	Ministre d'Etat , Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	-
11		Mr Benoît Claude ATSANGO	Directeur de pêche	benoitclaudatsango@gmail.com
12		Mr Venant Pierre KOUBAKA	Chargé du protocole et des relations publiques	landouvenant@yahoo.fr
13		Mr Eugène TSIBA	Secrétaire d'Ambassade	jospindzatonga@gmail.com
14	COTE D'IVOIRE	Mr Kobenan Kouassi ADJOU MANI	Ministre des Ressources Animales et Halieutiques Président en Exercice de la COMHAFAT	-
15		Mr Angaman Konan	Conseiller Technique	angaman.konan1@yahoo.fr
16		Mr Shep HELGUILE	Directeur de l'Aquaculture et des Pêches	shelguile@yahoo.fr
17		Mr André KOUASSI	Conseiller	kouassikandre@yahoo.fr
18		Mr Yeroue YEBO	-	-
19		Mr Konan KOUAKOU	-	kouakouer@yahoo.fr
20		Mr Kabime KABA	Chef du Service Administratif et Financier	fodetdiak2013@gmail.com
21		Mr julien DJOU	Statisticien/ Chargé d'Etudes	djoujulien225@gmail.com
22		N'DE Anon Michel	S/directeur du budget	michel.nde29@yahoo.fr
23		Mr Koffi KOUAME	Chargé d'étude/MIRAH	isaa_ckoffiar@yahoo.fr

24	GABON	Mr Yves Richard IDIATA	Directeur de cabinet	yvesidiata@yahoo.fr ; rekomba@yahoo.fr ; dgpechegabon@netcourrier.com
25		Mr Landry Stège IBOULI IBOULI	Chargé d'études	stegelandry@gmail.com ; rekomba@yahoo.fr
26	GAMBIA	Mr. James F.P GOMEZ	Minister for Fisheries, Water Resources and National Matters	jfpgomez@yahoo.co.uk ; jumajallow86@gmail.com
27		Dr Bamba BANJA	Secrétaire Permanent	bamba.banja@yahoo.co.uk
28		Mr Francis KINGSLEY ATO CODJOE	Vice- Ministre des pêches et de développement de l'Aquaculture	atocodjoe@gmail.com
29	GHANA	Mr Nemorius NER-NYE PENG-YIR -	Directeur Adjoint (Administration et Opérations)	miss.abban@yahoo.com
30	GUINEE	Mr. Frederic LOUA	Ministre des Pêches de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime	fred_loua@hotmail.com
31		Mme KEITA Sonah CAMARA	Chef de cabinet	camarasona@yahoo.fr ; camarasonah@gmail.com
32		Mr Amara camara KABA	Directeur de la pêche maritime	amaragbe1@yahoo.fr
33		Mr Amadou TELIVEL DIALO	Commissaire de la Guinée auprès de la CBI	ateliwel@yahoo.fr
34	GUINEE BISSAU	Mme Maria Adiato DJALO NANDIGNA	Ministre de la Pêche	nelsonsano@yahoo.com.br
35		Mr Carlos NELSON SANO	Directeur général de la pêche industrielle	nelsonsano@yahoo.com.br ; carlosnelsonsano@hotmail.com
36		Mr Iça BARRI	Directeur Général du CIPA	barry.baary@hotmail.com
37	GUINEE EQUATORIALE	Mr Jeronimo Carlos OSA OSA NZANG	Ministre d'Etat des Pêches et de l'Environnement	jeromeosaosa@hotmail.com
38		Mr Cristobal GERONA QUINTANA	Directeur général de la gestion des pêches	cristobalgeronaquintana@gmail.com
39		Mr Leonardo ASU MANQUE	Chef de cabinet	leonardoasu@yahoo.es
40	LIBERIA	Mrs Emma METIEH GLASSCO	Director General, NaFAA	metiehemma@yahoo.com
41		Mr Austin SAYE WEHYE	Directeur de recherche et de statistique	austinwehye@yahoo.com
42	MAROC	Mr Abdelmalek FARAJ	Directeur Général de l'INRH et Président du RAFISMER	faraj.malek@gmail.com
43		Mr Aomar BOURHIM	Chef de Service de la Coopération Multilatérale	bourhim@mpm.gov.ma
44	MAURITANIE	Mme Khadija BOUKA	Secrétaire Générale	khadija.bouka@gmail.com
45		Mr Mohamedine OULD ABDI	Conseiller Technique	mohamedinea@gmail.com
46		Mr Abdellahi EDEN	Directeur Général Adjoint d'Exploitation des ressources halieutiques	abdallahi1966@yahoo.fr
47		Mr Lamine CAMARA	Directeur de l'aménagement des ressources et des études	laminecam2000@yahoo.fr
48		Mr Mohamed LEHBIB	1er Conseiller/ Ambassade	lehbiblehbib@gmail.com
49	NIGERIA	Mr John BABATUNDE	Directeur adjoint Département fédéral de la pêche et de l'aquaculture	babatundejhn@gmail.com
50	REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE	Mr Daniel PALUKU KISAKA YEREYERE	Ministre de la Pêche et de l'Élevage	musavulisimanga@gmail.com

51	DU CONGO	Mr Joseph ASANI BISASI	Conseiller du Ministre	musavulisimanga@gmail.com
52		Mr Basubi ISHIKITILO	Directeur Coordonnateur National	basubi_ishikitulo@yahoo.fr
53		Mr Basubi FISTON	Chef de Division	fistonbasubi01@gmail.com
54	SAO TOME AND PRINCIPE	Mr Joao Gomes PESSOA LIMA	Directeur Général des Pêches	jpessoa61@hotmail.com
55		Dr Gervásio DO ROSARIO-	Chef du Département des Pêche Industriel	gerva4@yahoo.com.br
56	SENEGAL	Mme Marième Diagne TALLA	Conseiller juridique chargé de la coopération du MPEM	masodiagne@yahoo.fr
57		Mr Mamadou GOUDIABY	Directeur de la pêche	magoudiaby@yahoo.fr
58		Mr Sidy Mohamed KANDJI	Directeur	sidykandji@soperka.com
59	SIERRA LEONE	Mme Emma KOWA JALLOH	Ministre des pêches et des ressources marines	emma_kowa@yahoo.com
60		Mme Kadijatu JALLOH	Directeur intérimaire des pêches	kadijatujalloh4@gmail.com
61		Mme Koroma ADAMA	Assistante	-
62	TOGO	Mr Domtani ALI	Directeur des pêches	domtania@yahoo.fr
63	EXPERTS & PARTENAIRES			
64	ADEPA	Mme Lucie TETEGAN	Présidente	lucie.tetegan@gmail.com
65	AGENCE DE PECHE DU JAPON	Mr Yoshihiro TAKAGI	Conseiller	ytakagi8@yahoo.co.jp
66		Mr Yuki MORITA	Responsable	yuki_morita470@mall.go.jp
67		Mr Kenji KAGAWA	Conseiller Spécial	kenjikagawa0406@gmail.com
68	CAOPA	Mr Gaoussou GUEYE	Président	caopa.peche@gmail.com ; gaoussoug@gmail.com
69	COMHAFAT	Mr Abdelouahed BENABBOU	Secrétaire Exécutif	benabboucomhafat@gmail.com
70		Mr Mohammed HADDAD	Résponsable financier	haddad.comhafat@gmail.com
71		Mr Abdennaji LAAMRICH	Cadre	laamrichmpm@gmail.com
72		Mr Mohamed SADIKI	Cadre	sadiki.comhafat@gmail.com
73		Mme Hayat ASSARA	Assistante de Direction	hayat.comhafat@gmail.com
74		Mme Mouttaki Amal	Chargée de projet	mouttaki.comhafat@gmail.com
75		Mr Atsushi ISHIKAWA	Expert/OFCF	a615@ruby.ocn.ne.jp
76		Mr Ali BOUALI	Conseiller	bouali1952@gmail.com
77		Mr Abdelkrim MRABTI	Webmaster	akarim.mrabti@gmail.com
78	COMMISSION EUROPEENNE	Mr Kristofer DU RIETZ	Président de l'accord de pêche de l'océan Indien du Sud (SIOFA / APSOI)	Kristofer.DU-RIETZ@ec.europa.eu
79	CONSULTANT	Mr AMADOU TALL	Consultant	amadou.tall@gmail.com

80	COREP	Mr Emile ESSEMA	Secrétaire Exécutif	essemile@yahoo.fr
81	CPCO	Mr Dedi Nadjé SERAPHIN	Secrétaire Général	sdedi.nadje@yahoo.fr
82		Mme Abena SERWAH	Représentante	abena.serwah.asante@gmail.com
83	CSRP	Mr Malal SANE	Secrétaire Permanent	spscrp@spscrp.org ; malalsane59@yahoo.com.br
84	ECOWAS/Abidjan	Monsieur Babacar Carlos MBAYE	Représentant résident de la CEDEAO en Côte d'Ivoire Abidjan- Côte d'Ivoire	bcmbaye@yahoo.fr ; bcmbaye@gmail.com
85	ICCAT	Mr Jean-Pierre MANEL	Secrétaire Executif	camille.manel@iccat.int
86	INFOPECHE	Mme Founnigué TRAORE	Représentante	ftaore.djire@infopeche.ci tfonie@yahoo.fr
87	ISSF	Mr Papa KEBE	Consultant, ISSF	papa.amary@gmail.com ; sjackson@iss-foundation.org
88	LDAC	Mr Alexandre RODRIGUEZ	Secrétaire Exécutif	alexandre.rodriquez@ldac.eu
89	MOFA/Japon	Mr Daisuke NIHEI	Senior Coordinator/MOFA Japon.	daisuke.nihei@mofa.go.jp
90	OFCF/Japon	M.Yoshiharu TAKENAKA	Président	takenaka@ofcf.or.jp ;
91		Mr Minoru KAWAGUCHI	Expert	minorukawaguchi@ofcf.or.jp
92		M Shinba FUKUDA	Directeur	fukuda@ofcf.or.jp
93		Mme. Yuriko UEMURA	Responsable	uemura@ofcf.or.jp
94		Mme. Rika FUJIOKA	Interprète	-
96		RAFEP	Mme Christiane AMY-DAGO	Présidente
97	REFMA	Mr Kouamé Eugène KOFFI	Directeur de l'Ecole Supérieure de Navigation (ESN)	trabessou@yahoo.fr
98	REPAO	Mr Papa Gora NDIAYE	Secrétaire Exécutif	gndiaye@gmail.com
99	UA-BIRA	Mr Obinna ANOZIE	Deputy Director of Fisheries	obinna.anozie@au-ibar.org

DECLARATION OF ABIDJAN 10TH SESSION OF THE CONFERENCE OF MINISTERS

We, Ministers and delegates of the Member States of the Ministerial Conference on Fisheries Cooperation among African States bordering the Atlantic Ocean – ATLAFCO- (Angola, Benin, Cabo Verde, Cameroon, Côte d'Ivoire, Congo, Democratic Republic Congo, Gabon, Gambia, Ghana, Guinea, Guinea-Bissau, Equatorial Guinea, Liberia, Morocco, Mauritania, Nigeria, Sao Tome and Principe, Senegal, Sierra Leone, and Togo), meeting in plenary on 28 August 2018 in Abidjan (Côte d'Ivoire)) on the occasion of the 10th Ordinary Session of the ATLAFCO;

- **In accordance** with the spirit of the ATLAFCO **Convention**, which encourages active co-operation among its Member States to meet the aspirations of the States of the Region as part of a fisheries management strategy for the economic, social and nutritional development of their populations;
- **Recalling** the central role that the fisheries sector plays in the economies of the States of the Region, particularly in the area of food security and as a social safety net for large sections of their populations;
- **Convinced** of the importance of better consultation in facing the major challenges raised by fisheries exploitation and resource conservation policies at national, regional and international levels;
- **Noting** the sustained efforts for enhanced fisheries cooperation as well as the positive results that have been recorded by our Institution in recent years;
- **Welcoming** the increasing importance of the ATLAFCO group on the international fisheries scene;
- **Highlighting** the importance of enhancing the conservation and sustainable use of all our natural living resources, including those deriving from fisheries and aquaculture, through governance arrangements at national and regional levels and coherent policies based in particular on the best scientific knowledge;
- **Built** on the principle of *sustainable use of marine living resources*, based on the best scientific evidence available;
- **Considering** the recommendations resulting from the meeting of experts held on 26 and 27 August 2018 in Abidjan;

Adopt the following Declaration:

1. The fight against illegal, unreported and unregulated fishing (IUU)

- We renew our commitment to the coordinated fight against IUU fishing by strengthening the Monitoring, Control and Surveillance (MCS) mechanisms, by adopting the conclusions and recommendations of studies on the implementation of regional programs i) **On-board observers**, and ii) the **Harmonized Port State Inspection** in the ATLAFCO region; in accordance with the national legal provisions.

2. The principle of sustainable use of marine living resources

- We reaffirm that the sustainable use of marine living resources based on the best scientific evidence available is essential to food security, livelihood and harmonious development of all our countries and we commit to adopt this principle in our fisheries management policies;

3. Strengthening ATLAFCO

- We commit ourselves to strengthen the ATLAFCO Institution, and for this purpose, we decide to:
 - a) Finalize the ratification/accession process to the ATLAFCO Convention;
 - b) Ensure regular payment of annual contribution and arrears;
 - c) Study the mechanisms for institutional anchoring of our Conference to the African Union institutions;
 - d) Continue expanding the network of partners working for sustainable fisheries
 - e) Support the operationalization of coordination mechanisms established between ATLAFCO and relevant regional and international institutions;
 - f) Examine the possibilities to hoist ATLAFCO to the status of a Regional Fisheries Management Organization (RFMO).

4. The consolidation of the ‘African Voice’

- We will strive to better defend the interests of the Member States by consolidating the " **African Voice** " in international and regional forums dealing with fisheries and aquaculture issues.
- To this end, we commit ourselves to:
 - a) Ensure, among the various institutions concerned, national coordination on fisheries issues, in order to consolidate regional interests among the Member States, particularly at CITES meetings;
 - b) Ensure active participation and pay dues to international organizations to which Member States are Parties, such as the IWC; and,
 - c) Take concerted actions at every international organization in order to better reflect our interests and concerns of “**African Voice**”.

*SPECIAL MOTION OF ACKNOWLEDGMENT
TO HIS EXCELLENCY, MR ALASSANE DRAMANE
OUATTARA PRESIDENT OF THE REPUBLIC*

We, Ministers, delegates of the Member States and participants in the 10th Ordinary Session of the Ministerial Conference on Fisheries Cooperation between the African States bordering the Atlantic Ocean,

Meeting in Abidjan from 26 to 28 August 2018, at the kind invitation of the Government of Côte d'Ivoire, acting President of the Ministerial Conference,

Welcoming the full availability of Côte d'Ivoire, which has welcomed this important session of the Conference, and which once again demonstrates its willing and commitment to promoting South-South partnership, to strengthen relations of cooperation and fraternity, for the sustainable development in Africa and the prosperity of the African peoples,

Very sensitive to the marks of hospitality and courtesy shown by the Government of Côte d'Ivoire to the Ministers, Delegates of the Member States and Participants invited to the Conference, and to the efforts made for the smooth running of the work of the Conference,

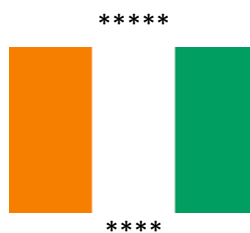
Express our deep gratitude to His Excellency Mr. Alassane Dramane Ouattara, President of the Republic, to the Government of Côte d'Ivoire and to the Ivorian people, for the constant support given to our organization and the solicitude with which we have been surrounded since our arrival on Ivorian soil.

Done at Abidjan on August 28, 2018

*The Ministerial Conference on Fisheries Cooperation between African
States bordering the Atlantic Ocean*

Opening speech

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



**Allocution d'ouverture de S.E. Monsieur
Kobenan Kouassi ADJOUANI
Ministre des Ressources Animales et Halieutiques
République de la Côte d'Ivoire
Président en exercice de la COMHAFAT**

Mesdames et Messieurs les Ministres chargés de la pêche ;

**Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions
Diplomatiques ;**

Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations Internationales ;

Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégations ;

Messieurs les représentants de l'Agence de pêche du Japon ;

Monsieur le Président de l'OFCE ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT ;

Honorables délégués et Observateurs ;

Mesdames et Messieurs ;

Chers amis de la presse ;

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir en Côte d'Ivoire à la faveur des travaux de la 10^{ème} Session Ordinaire de la Conférence des Ministres sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique.

Je voudrais donc, au nom du Gouvernement de la Côte d'Ivoire, vous souhaiter la bienvenue, notre traditionnel **AKWABA** et un agréable séjour à Abidjan.

En recevant pour la 2^{ème} fois, la session Ministérielle de notre Conférence, la Côte d'Ivoire réaffirme s'il en est encore besoin son engagement auprès de la COMHAFAT et de la communauté internationale pour la promotion de la gestion

durable des ressources halieutiques et les nobles idéaux de notre organisation commune. C'est aussi le témoignage de la volonté constante de la Côte d'Ivoire de promouvoir la coopération Sud-Sud, dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture compte tenu du rôle socio-économique central que ce secteur joue pour nos pays et il est appelé à constituer pour l'avenir un levier de développement incontournable dans notre Région.

La présente 10^{ème} session de la CONFERENCE me donne l'agréable occasion de remercier mes collègues Ministres pour leur intérêt toujours renouvelé pour notre **Conférence**, et l'ensemble des partenaires au développement pour leur contribution soutenue à la COMHAFAT.

Enfin, je ne manquerai pas de féliciter le Secrétariat et nos Experts qui n'ont ménagé aucun effort, 2 jours durant, pour parvenir aux résultats, dont le précieux concours nous permettra, sans nul doute, de réaliser des progrès notables au cours des travaux que nous allons entreprendre.

Qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance de leur mérite.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous situer brièvement le rôle socioéconomique que jouent la pêche et l'aquaculture dans notre Région.

Notre région compte plus de 450 millions d'habitants, le secteur de la pêche peut représenter jusqu'à 18% du PIB national et 25 à 30% des revenus à l'exportation. Il emploie plus de 7 millions de personnes, et constitue une source majeure de nourriture pour la population locale tout en offrant un moyen d'existence durable pour d'importantes communautés côtières.

Ainsi, la pêche joue un rôle central dans les économies de nos pays, c'est un secteur stratégique pour le développement et la lutte contre la pauvreté, elle constitue un facteur déterminant pour la croissance économique et contribue fortement à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois tout en favorisant l'entrée de devises étrangères.

Les ressources halieutiques abondantes et considérées comme inépuisables il n'y a pas longtemps, ont fait l'objet d'une exploitation effrénée sans regard sur les capacités de régénération des stocks et où des pratiques innombrables s'y perpétuent.

Profitant de la faiblesse voire de l'absence du dispositif de suivi, de contrôle et de surveillance, notre Région est devenue une zone de prédilection pour les activités de pêche INN, qui non seulement gagne en intensité mais évolue constamment vers de nouvelles formes.

Ces pratiques représentent selon certaines études, un manque à gagner annuel de près de 50MM\$ soit une perte non négligeable d'opportunités de croissance et de solutions à la pauvreté pour nos pays.

La Pêche INN qui est la plus grave menace pour la durabilité des ressources halieutiques dans notre zone est un problème que nos pays partagent et qui ne peut trouver de solutions que par une coopération régionale.

Je rappelle que la préservation des ressources halieutiques, leur gestion durable et la lutte contre la pêche INN sont inscrites dans la Convention de notre **Conférence**, et que malgré les initiatives prises au niveau des Etats, de la région et du Continent les effets restent limités.

De par le nombre de ses Etats membres et l'étendue du littoral qu'elle représente, notre **Organisation** constitue donc le cadre idoine pour fédérer les efforts et les moyens pour une action concertée et efficace visant la lutte contre tous les fléaux qui menacent les ressources halieutiques de notre zone.

En conséquence, notre **Organisation** constitue le cadre idoine pour fédérer les efforts et les moyens d'une action concertée contre ces menaces.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais me féliciter et exprimer la satisfaction de la **Conférence** au secrétariat exécutif de notre organisation pour les avancées remarquables enregistrées, au point que la COMHAFAT est devenue désormais, un centre d'intérêt pour de nombreuses parties externes qui pèsent sur le plan international.

En effet, en plus de la question de financement pour laquelle il faut chercher de nouvelles sources pérennes, et une plus grande et régulière contribution des Etats membres, je voudrais attirer votre aimable attention sur les nombreux défis que nous avons encore à relever.

D'abord notre **Conférence** doit évoluer vers une nouvelle étape importante, celle d'avoir le mandat de gestion des ressources marines de sa zone de compétence.

Cette mutation qui passe obligatoirement par la définition des politiques de pêche et de gestion des pêcheries, de même que par l'adoption de mesures contraignantes pour toutes les Parties, permettra à notre **Institution** de passer de statut d'Organisation Régionale de pêche (ORP) à celui d'Organisation de Gestion de Pêche (ORGP), qui fait encore défaut dans cette Partie du Monde.

Nous devons réfléchir à cette transition en mettant en place le mécanisme juridique approprié.

Ensuite, je voudrais vous proposer, dans un souci de cohérence et de coordination des actions des diverses entités, qui œuvrent pour une gestion durable des ressources de la pêche au niveau de notre Continent, de réfléchir à la meilleure façon possible, d'un ancrage de notre Conférence aux institutions de l'Union Africaine.

Je vous rappelle que toutes les activités menées par la COMHAFAT concourent à la mise en œuvre du document du '*Cadre politique et Stratégie de Réforme du secteur de la pêche et de l'Aquaculture*' de l'Union Africaine. En outre la

COMHAFAT, coopère déjà avec les 3 organisations sous régionales qui interviennent dans la Région (COREP, CSRP et CPCO).

Une étape importante a été franchie vers cet ancrage, par la signature tout récemment, du Mémoire d'Entente entre la COMHAFAT et l'UA-BIRA.

Mon souhait est donc de jeter les bases d'une vision nouvelle et globale permettant une intégration régionale novatrice pour redynamiser notre Organisation, à même de faire du secteur de la pêche un levier privilégié de développement socio-économique de toute la région.

A cet effet, il est opportun de lancer la réflexion durant l'intersession pour proposer à l'occasion de notre prochaine session, les mécanismes juridiques, qui nous permettront de réaliser ces objectifs.

J'ai bon espoir que notre COMHAFAT saura négocier ce nouveau positionnement.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans remercier le Royaume du Maroc pour son engagement et son soutien constant pour le bon fonctionnement de notre **Institution** ainsi que tous nos partenaires techniques et financiers, pour l'appui appréciable qu'ils n'ont cessé de nous apporter, notamment l'OFCF qui constitue la tête de file dans ce domaine.

A ce sujet, je voudrais signaler que cet exercice coïncide avec la clôture de l'Accord conclu entre la COMHAFAT et l'OFCF, qui a créé le "Fonds de Promotion de la Pêche" et qui a énormément contribué à la réalisation des activités de la COMHAFAT et à sa redynamisation, depuis 2009.

Aussi, je tiens à exprimer, en votre nom à tous, toute ma gratitude au Peuple et au Gouvernement du Japon, pour le soutien précieux à la promotion du secteur de la pêche sur la base du principe de l'exploitation durable des espèces marines.

Je formule ici, le vœu de perpétuer cette coopération exemplaire et de renouveler l'Accord pour le "Le Fonds de Promotion de la Pêche".

Je vous remercie de votre aimable attention.

Speech of JAPAN

Allocution de Monsieur Kénji KAWA, Conseiller du Ministère de l’Agriculture, des Forêts et des Pêches du Japon, à l’occasion de la 10^{ème} Conférence des Ministres des Etats Membres de la COMHAFAT

(à Abidjan, le 28 août 2018)

Je m’appelle Kénji KAGAWA, Conseiller du Ministère de l’Agriculture, des Forêts et des Pêches du Japon.

Monsieur le Président de la COMHAFAT, Messieurs les Ministres des Etats Membres, Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT, Mesdames et Messieurs les Délégués,

Permettez-moi de vous féliciter de tout mon coeur la tenue de cette 10^{ème} Conférence des Ministres de la COMHAFAT.

Tout d’abord, je vous remercie de nous avoir invités à cette réunion importante. Nos remerciements s’adressent en particulier au Gouvernement de la Côte d’Ivoire qui est le pays hôte ainsi qu’au Secrétariat de la COMHAFAT, qui nous ont réservé un accueil très chaleureux.

Il va sans dire que le Principe de l’Utilisation Durable des ressources halieutiques basée sur les fondements scientifiques doit être respecté et mis en œuvre dans le but d’assurer la sécurité alimentaire. Et nous constatons que les modalités de vivre sont très variées dans le monde et il est important de respecter cette diversité de modes de vie.

Après avoir assisté, durant ces deux derniers jours, à la réunion des experts, nous avons été très impressionnés par l’enthousiasme avec lequel les délégués ont discuté de nombreux problèmes, afin de défendre et de mettre en œuvre le Principe de l’Utilisation Durable des Ressources Marines Vivantes.

Nous sommes fiers de la contribution importante de notre pays au développement des activités de la COMHAFAT à travers la coopération en matière de pêche, notamment grâce au financement du Fonds de Promotion de la Pêche. Nous nous félicitons qu’à travers ces coopérations de pêche, les liens amicaux entre le Japon et les Etats Membres de la COMHAFAT ont été considérablement renforcés.

Par ailleurs, nous constatons qu’au sein des organisations internationales liées à la pêche comme la CITES et la CBI, il y a des symptômes indésirables qui consistent à dénier cet important Principe de l’Utilisation Durable et à mettre en péril la vie et le droit de vivre des communautés de pêcheurs. Face à cette mauvaise tendance, nous avons besoin de nous unir au niveau régional et d’élever la voix de l’Afrique sur la scène internationale.

En dernier lieu, je souhaite que les discussions et les résultats de cette Conférence des Ministres apportent une contribution efficace au développement de l'Utilisation Durable des ressources halieutiques dans tous les pays membres de la COMHAFAT.

Je vous remercie de votre attention.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE MARITIME

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
ABDOULAHAD SOURANG, AMBASSADEUR DU SENEGAL EN
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**

**CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA DIXIEME SESSION
ORDINAIRE DE LA CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA
COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS
RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE (COMHAFAT)**

ABIDJAN, le 28 août 2018

Excellence Monsieur Kobenan Kouassi ADJOUMANI, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire et Président en exercice de la COMHAFAT ;

Excellences Mesdames, Messieurs les Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture des pays membres de la COMHAFAT ;

Excellences Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs, des pays membres de la COMHAFAT, accrédités en République de Côte d'Ivoire ;

Excellences Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs, du Japon et de l'Union européenne, partenaires techniques et financiers de la COMHAFAT, accrédités en République de Côte d'Ivoire ;

Monsieur le Représentant du Commissaire de l'Union Africaine Bureau Inter Africain des Ressources Animales (UA-BIRA)

Monsieur Camille Jean Pierre MANEL Secrétaire Exécutif de la Commission Internationale de Conservation des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT) Monsieur Abdelouahed BENABBOU, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des organisations internationales, régionales et sous régionales,

Mesdames, Messieurs les Experts des pays membres de la COMHAFAT;

Distingués invités, chers participants,

Mesdames, Messieurs, en vos rangs et qualités.

Au nom de **Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République** et de son Gouvernement ainsi qu'au nom du peuple sénégalais, je vous exprime toute ma satisfaction et mon grand plaisir de prendre la parole devant cette auguste assemblée pour vous transmettre les salutations et le soutien de Monsieur Oumar GUEYE, Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime, de la République du Sénégal, empêché.

A l'entame de ma déclaration, j'adresse mes remerciements à **Son Excellence Monsieur Alassane D. OUATTARA, Président de la République** de la Côte d'Ivoire pour avoir bien voulu autoriser la tenue de la présente session ordinaire de la COMHAFAT, du chaleureux accueil réservé à l'ensemble des délégations des Etats membres et d'avoir bien voulu apporter la logistique utile au bon déroulement de cette 10^{ème} Session ordinaire.

Mesdames et Messieurs;

Conformément au Protocole relatif au cadre institutionnel de la COMHAFAT, la 10^{ème} Session ordinaire de la Conférence Ministérielle fait suite à la 9^{ème} tenue à Rabat le 8 septembre 2014. Cette présente session nous offre l'opportunité de passer en revue le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la précédente session et des activités réalisées depuis 2015 et d'adopter le budget prévisionnel pour 2019-2020.

Il me plait d'emblée de magnifier la sollicitude constante du Japon, illustrée en partie par les fonds reçus de la Oversea Fishery Corporation Foundation Japan (OFCF-JAPAN) au titre du Fonds de Promotion des Pêches.

En effet, l'objectif poursuivi par ce fonds de financement du Japon créé par l'Accord de 2009 conclu entre la COMHAFAT et l'OFCF- Japan, correspond à la promotion de la pêche durable dans les eaux des ZEE des Etats membres de la COMHAFAT d'une part et à l'accroissement substantiel de la contribution du secteur, à la lutte contre l'insécurité alimentaire et à la malnutrition par le biais d'une gestion durable des ressources halieutiques, d'autre part.

Mesdames et Messieurs;

Les importants acquis issus du partenariat multiforme de la COMHAFAT avec les Organisations internationales, régionales et sous régionales illustrent les efforts déjà consentis par la COMHAFAT avec l'appui de ses Partenaires pour réduire, minimiser ou supprimer les effets néfastes de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (Pêche INN). Ceux-ci doivent être maintenus en vue de leur pérennisation et de leur diversification.

Ces effets néfastes de la pêche INN sont reconnus de nos jours comme un fléau multiplicateur de la surexploitation des ressources halieutiques de la sous-région, avec comme corollaire, la remise en cause des ambitieux programmes de réduction de la pauvreté, de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition, dans une région où le poisson constitue la principale source de protéines animales pour la majorité des populations.

Mesdames et Messieurs;

Les Organisations régionales et sous régionales mesurent à sa juste valeur, cette subvention du Japon dont l'objectif poursuivi correspond à la promotion d'une pêche durable, la lutte contre la pêche INN par l'amélioration des mesures de Suivi Contrôle et Surveillance (SCS) au niveau régional et sous régional.

L'appui de l'UE est tout aussi apprécié avec les résultats attendus du PESCAO qui devraient cadrer parfaitement avec ceux affirmés par les Etats membres de la CSRP et du CPCO pour éradiquer le fléau de la pêche INN.

Au nom de mes pairs, ainsi qu'au mien propre, je voudrais compter sur votre totale adhésion au projet ainsi que votre engagement habituel afin de conduire, avec succès, les activités planifiées pour l'atteinte des objectifs poursuivis et des résultats escomptés du Plan d'action 2019 - 2020.

Par ailleurs, l'adoption par la FAO du plan d'action international de lutte contre la pêche INN, a conduit à la déclaration de la CSRP à Nouakchott en 2001 lors de la Conférence des Ministres.

En outre, la plupart des Etats membres de la COMHAFAT ont adhéré à l'Accord de 2009 sur les Mesures du Ressort de l'Etat du Port, avant même l'entrée en vigueur de ce premier instrument juridique international contraignant de la FAO, directement consacré à la lutte contre la pêche INN.

Je vous inviterais également à collaborer étroitement avec l'ensemble des Partenaires pour l'atteinte de nos objectifs poursuivis et des résultats attendus tout en développant des synergies d'actions.

Mesdames, Messieurs,

Pour terminer mon propos, je tiens tout d'abord, à remercier sincèrement le Royaume du Maroc pour tous les efforts consentis pour le fonctionnement de la COMHAFAT. Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble des experts de la COMHAFAT qui ont pu traduire en actes concrets les orientations politiques des Etats membres.

Enfin, permettez-moi d'accorder une mention spéciale au Japon pour son appui constant à notre organisation régionale,

Je vous remercie de votre aimable attention

REPUBLIQUE D'ANGOLA



Excellence Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutique de la Côte d'Ivoire,

KOBENAN KOUASSI ADJOUMANI ;

Messieurs les Ministres ;

Monsieur le Président de la COMHAFAT ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT ;

Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique et des Institutions ;

Mesdames et Messieurs.

Au nom de son Excellence le Ministre des Pêches et de la Mer de la République d'Angola, en mon nom et en celui de la Délégation qui m'accompagne, je voudrais en premier lieu vous remercier pour l'invitation formulée par son Excellence Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire pour participer à cette 10ème Session de la Conférence Ministérielle.

Monsieur le Ministre,

Le secteur des Pêches et de la Mer joue un rôle important dans le développement de l'Angola, en particulier dans la sécurité alimentaire et la gestion des emplois.

Le secteur des Pêches et de l'Aquaculture ainsi que d'autres ressources de la mer sont basées sur les Nouvelles visions des Organisations Internationales "celles de la croissance Bleue" et de la gestion intégrée des ressources basées sur l'approche écosystémique qui articule les différentes activités à des impacts dans l'environnement et dans la bio-diversité entraînant le développement et permettant la gouvernance à travers une gestion adaptée, interactive et suivi base sur la meilleure connaissance disponible.

Monsieur le Ministre,

L'Angola est engagée dans des efforts visant l'organisation du secteur de pêche et la planification et la gestion de ses ressources de la pêche.

Ces efforts se sont traduits dans la création des dispositions légales qui réglementent l'activité de la pêche dans le pays en respectant les accords internationaux existants.

Il convient de souligner que le Gouvernement Angolais a récemment acquis un bateau d'investigation scientifique hautement sophistiqué qui pourra appuyer la Région dans l'Etude et l'Evaluation des ressources aquatiques.

Mesdames et Messieurs,

Il convient de noter que la pêche illégale et non déclarée constitue une préoccupation pour le Gouvernement Angolais.

Dans les dernières années les politiques du Ministère de la Pêche ont visé la réduction de capacité des flottes industrielles, l'amélioration des normes d'exploitation des ressources en raison de la réduction des ressources marines au niveau Mondial.

Le Gouvernement a également intensifié la fiscalisation maritime et s'est doté de moyens qu'il a installés tout le long de sa Côte maritime.

En résumé, nous voudrions réitérer notre appui à la COMHAFAT dans ses actions de l'approximation et de la coopération international qui visent le développement soutenu de la pêche et de l'aquaculture.

Finalement, nous devons considérer que les rapports présentés reflètent les actions importantes qui ont été réalisées et dont les résultats et les recommandations seront de grande importance pour la gestion de nos pêcheries.

Son Excellence Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire ;

Messieurs les Ministres ;

Monsieur le Président de la COMHAFAT ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT ;

Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique et des institutions ;

Mesdames et Messieurs.

Je conclus mon intervention en vous remerciant pour votre attention et vous souhaitant mes meilleurs vœux.

Merci beaucoup

Maito Obrigado